

**PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE
QUALITE ET DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES AU REGARD DES NORMES SPS**

Numéro :

Pays : Burundi

Titre : Mise à niveau du système de qualité et de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au regard des normes SPS

Budget total du projet : 579 735 \$ USA (avec coûts administratifs)

Début des activités : 2009

Durée de l'intervention : 24 mois.

Localisation : Bujumbura -Burundi

Agence d'exécution : ONUDI

Agent technique : Bureau Burundais de Normalisation.

Description : L'objectif du projet est d'appuyer les secteurs publics et privés Burundais dans les efforts entrepris pour améliorer la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires en vue de les rendre de plus en plus conformes aux normes SPS. Le renforcement concernera la mise à niveau de l'outil législatif, réglementaire et normatif, la formation des cadres du secteur public et privé, et la mise en place d'un cadre approprié pour la concertation et le partage de l'information, la vulgarisation des systèmes de maîtrise de la qualité et le soutien de l'outil analytique. Le but escompté est de permettre au Burundi d'accéder plus facilement au marché sous régional du COMESA et à terme aux autres marchés, notamment le marché européen par l'exportation des produits issus des filières identifiées comme à fort potentiel à l'export.

I – Contexte général/justification du projet

I.1 – Contexte Général

Au niveau international

La création de l'OMC et la libéralisation du commerce ouvre indéniablement des opportunités commerciales pour les pays en développement; cependant les pays les moins avancés ont encore d'énormes difficultés à utiliser avec efficacité de telles ouvertures.

Ces ouvertures résultent d'accords multilatéraux et d'arrangements spéciaux comme « Tout sauf les armes de l'union Européenne » et L'"African Growth and Opportunity Act" des Etats-Unis d'Amérique dit « AGOA »

Les accords de l'OMC sur les OTC et les mesures SPS spécifient que:

- Les pays devraient fonder leurs règlements techniques et leurs mesures sanitaires et phytosanitaires sur les normes Internationales;

- Les pays ont la possibilité d'introduire ou de maintenir des mesures sanitaires ou phytosanitaires plus strictes que les normes Internationales s'il existe une justification scientifique.

De ce fait, satisfaire aux normes et standards de plus en plus exigeants des marchés d'exportation présente un défi majeur aux pays en développement; dans le domaine de la qualité et la sécurité sanitaire des aliments 3 types de normes doivent être pris en considération lors de l'élaborations des réglementations et normes nationales, il s'agit particulièrement :

- Des normes du Codex alimentarius;
- Des normes de l'OIE ; et
- Des mesures et normes du CIPV.

Au niveau national

Le Burundi est un pays sans littoral maritime, enclavé entre la République Démocratique du Congo à l'ouest, le Rwanda au nord et la Tanzanie au sud et à l'est. Il couvre une superficie de 27.834 km² dont 2.700 km² pour les lacs et 23.500 km² de terres potentiellement agricoles. Sa population est estimée à 7.600.000 habitants, elle est à 90% rurale et compte 51% de femmes.

Le pays est classé parmi les 5 pays les plus pauvres du Monde, son histoire est ponctuée de crises socio-politiques qui ont beaucoup contribué à freiner son développement. La dernière crise - qui a duré près de 10 ans (de 19930 à 2003) - a aggravé la situation socio-économique du pays : près de 250.000 personnes tuées, environ 1 million de personnes déplacées et le PIB s'est contracté de près de 30%.

I.2- Données sur les secteurs agricole et agro-industriel.

L'économie du Burundi dépend fortement du secteur agricole, lequel occupe plus de 90% de la population, contribue pour plus de 50% au produit intérieur brut (PIB) et fournit 95% de l'offre alimentaire et plus de 95% des recettes d'exportation en devises.

Le secteur agricole est considéré au Burundi comme garant de la sécurité alimentaire. Poumon de l'économie nationale et familiale, il reste cependant en grande partie caractérisé par une agriculture de subsistance, pratiquée par environ 1,2 millions de ménages qui exploitent en moyenne chacun 0,5ha.

Les cultures vivrières dont les productions sont destinées essentiellement à l'autoconsommation occupent 90% des superficies cultivées et contribuent à 46% du PIB. Elles sont constituées par la banane, les tubercules et les racines (patate douce, manioc, taro/colocase, pomme de terre), les légumineuses (haricot, petit pois), les céréales (maïs, riz, blé, sorgho, éleusine), les légumes et fruits.

Les cultures industrielles (café, thé, coton, palmier à huile, canne à sucre) occupent 10% des terres cultivées, contribuent à 4% du PIB et fournissent plus de 90% des recettes d'exportation. Le café à lui seul fournit environ 80% de ces recettes et le thé plus de 10% ;

L'élevage est à majorité de type extensif et n'entre que pour moins de 5% dans le PIB. Les productions halieutiques sont constituées par des captures de poissons de l'ordre de 16.000 à 24.000 tonnes/an dans le Lac Tanganyika (95%) et dans quelques lacs du Nord. Le pays possède encore un potentiel énorme dans ce domaine au vu de ses ressources hydriques abondantes, malheureusement ce sous-secteur est peu développé.

Les forêts naturelles et artificielles occupent 206.000 ha et contribuent à 2% au PIB, malheureusement le taux de déboisement annuel est estimé à 2% et menace

dangereusement l'environnement biologique et climatique et les équilibres hydrologique et hydrique.

Les filières agro-industrielles traditionnelles sont constituées essentiellement par : la filière café, la filière thé, la filière coton, la filière riz, la filière palmier à huile et la filière quinquina.

Avant la crise socio-politique de 1993, des initiatives surtout privées avaient commencé à développer des cultures non traditionnelles d'exportation ou d'import substitution (blé, fruits et légumes, huiles essentielles etc.), malheureusement la crise et la sécheresse d'une part et l'inadaptation des technologies et des techniques de conservation et de transport d'autre part, ainsi que l'insuffisance des mesures d'appui (normes de qualité, laboratoires, contrôle qualité etc.) n'ont pas permis de maintenir le développement de ces filières.

I.3- Les filières à fort potentiel à l'export

Le secteur agricole Burundais, malgré l'existence d'une agriculture de subsistance, dispose de réelles potentialités qui lui offrent, dans la mesure où elles sont correctement exploitées, d'importantes possibilités de relance et de modernisation du secteur.

Ces potentialités se résument dans ce qui suit :

- Les possibilités de pratiquer une gamme variée de cultures (cultures tropicales et tempérées) offertes par l'existence de microclimats et de plusieurs types de sols. Cet atout peut permettre une diversification des cultures d'exportation comme les cultures à huiles essentielles, les plantes médicinales, les cultures oléagineuses et les épices. Ces cultures peuvent être organisées en culture de rente ;
- Une pluviométrie abondante (6 à 9 mois/an de précipitations) avec possibilité de deux saisons culturales annuellement et l'existence d'un réseau hydrographique énorme (Lac Tanganyika, Lacs du Nord, rivières et cours d'eau).
- La disponibilité d'une main d'œuvre abondante 90% de la population vit de l'agriculture et 60% sont des actifs agricoles.
- L'existence de terres fertiles et de marais à haute potentialité de rendement ;
- L'émergence d'opérateurs privés ayant de bonnes dispositions à appliquer les technologies modernes.

A travers les entretiens et les visites de terrain qui ont été effectuée en identification de ce projet ainsi que les entretiens avec les cadres du projet régional de la Communauté Est Africaine exécuté par l'ONUDI - relatif au renforcement des capacités commerciales des filières agro-industrielles pour se conformer et établir la preuve de conformité aux exigences des marchés internationaux -, ainsi que les orientations du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage contenues dans son rapport sur la politique sectorielle de ce département et le plan d'action pour les 5 ans à venir (2006-2010), il ressort que **les filières suivantes pourraient représenter un fort potentiel à l'export si des mesures d'accompagnement appropriées sont mises et mises en œuvre :**

I.3.A- Les filières non traditionnelles

Dans les fruits et légumes :

- la filière banane
- la filière fruit de la passion (Maracudja - Grenadille)
- la filière mangue
- la filière ananas Victoria

Dans les fleurs :

- la filière des roses

Dans les huiles essentielles

- la filière vétiver
- le patchouli
- la citronnelle

Dans les plantes à noix

- la filière Macadamia.

Dans les produits transformés à forte valeur ajoutée :

L'huile d'avocat ;

L'huile de palme,

Les jus de fruits comme le Maracudja, la tomate, etc. ;

La bière

Le sucre

La farine de Manioc

Les farines pour nourrissons et enfants à bas âge ;

Les cuirs

I.3.B- Les filières traditionnelles (à renforcer et appuyer)

La filière café ;

La filière thé ;

La filière poissons congelés

Il y a lieu de noter que l'ensemble des filières à fort potentiel à l'export devraient bénéficier directement ou indirectement d'un appui tel que l'information et la formation, néanmoins un intérêt particulier pourrait être porté à certaines filières où déjà un effort est entamé, c'est le cas de la filière des huiles essentielles, **la filière de l'huile d'avocat et de l'huile de palme, la filière des jus de fruits notamment le jus de Maracudja. La bière et le sucre peuvent également être exportés vers la région COMESA.**

I.4- Environnement Economique, données sur l'intégration économique du Burundi :**1.4.1 Les opportunités**

En tant que pays enclavé, le Burundi peut tirer le meilleur profit des opportunités importantes que lui offre son intégration économique régionale et sous régionale car dans le cas contraire, il souffrirait d'une autarcie préjudiciable pour son économie mais également du traitement réciproque qui lui serait appliqué par les autres pays membres d'organisations régionales ou sous régionales.

Dans ce contexte, ci-après résumé d'une manière succincte les quelques opportunités qui sont offertes au Burundi grâce à son adhésion à certaines organisations sous régionales ou groupements d'intérêt économique.

Sans doute, l'opportunité la plus importante et celle qui découle de son adhésion au Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe dit « COMESA » (abréviation en anglais du « Common Market for Eastern and Southern Africa »)

Le Burundi est également membre de la Communauté Est Africaine « EAC » et partie prenante des négociations d'un accord de partenariat économique entre les pays de l'Afrique orientale et Australe et l'Union Européenne dit « AFOA ».

Le programme de l'AGOA constitue également une opportunité pour le Burundi mais pour le moment ce dernier n'est pas encore considéré éligible.

Le COMESA

Le COMESA est un ensemble régional groupant les 19 Etats africains suivants : Angola, Burundi, Iles Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Erythrée, Kenya, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Rwanda, Iles Seychelles, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Le COMESA a été créé le 8 décembre 1994 pour remplacer la Zone d'Echanges Préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe « ZEP » qui avait été mise en place depuis décembre 1981. La ZEP avait été créée pour aboutir à la création d'une communauté Economique. Le traité du COMESA, qui définit le programme de l'organisation, couvre un grand nombre de secteurs et d'activités, cependant la priorité semble avoir été accordée à la promotion et l'intégration régionale par le commerce et l'investissement.

Le processus d'intégration établi par le COMESA suit le schéma classique d'intégration économique et comporte 3 étapes avec l'objectif à long terme de créer une communauté économique avec l'adoption de politiques monétaires et fiscales communes et d'une monnaie unique.

Les étapes définies sont :

- Une étape de Zone d'Echanges Préférentiels, établie entre 1982 et 2000 ;
- Une étape de Zone de Libre Echange (ZLE), lancée le 31 octobre 2000 et qui a vu l'adhésion de 11 pays dont le Burundi à partir du 1^{er} janvier 2004.
- Une étape d'Union douanière, qui devrait commencer en décembre 2004 mais différée lors du 9^{ème} sommet de la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements.

Il faut noter que l'instauration de la ZLE au sein du COMESA offre au Burundi l'occasion d'exploiter de nouvelles opportunités de commerce dans un vaste marché qui compte 420 millions de consommateurs.

Communauté Est Africaine « EAC »

Le Burundi a adhéré à l'EAC le 30 novembre 2006 à l'issue d'un processus de négociations menées depuis 2005, son adhésion à ce groupement représente un grand intérêt pour le pays car, sur le plan économique et commercial, le Burundi dépend en grande partie des voies de communication des pays membres de la communauté pour ses importations et ses exportations via les ports de Monbassa et Dar Es Salaam.

L'EAC a engagé le processus de négociations pour la création d'un marché commun et l'établissement de plusieurs accords relatifs à plusieurs domaines importants dont le transport, les télécommunications, l'énergie etc.

L'ONUDI exécute un projet régional EAC relatif au renforcement des capacités commerciales des filières agro-industrielles pour se conformer et établir la preuve de conformité aux exigences des marchés internationaux. Le présent projet est conçu pour

éviter les duplications et développer des synergies entre le présent projet et le projet régional et ainsi bénéficier d'une meilleure couverture globale des filières prioritaires.

Accord de partenariat économique (APE) entre les pays de l'Afrique orientale et Australe (AFOA) et l'Union Européenne.

Les négociations pour un accord de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et l'AFOA rentrent dans le cadre des négociations d'APE entre l'Union Européenne et le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ces accords visent à remplacer les relations commerciales et de développement existantes entre l'Union Européenne et ce groupe de pays.

La région AFOA dont fait partie le Burundi, s'est organisée pour mener les négociations d'un APE autour des six domaines d'activité suivants :

- 1-Les questions de développement
- 2-L'accès au marché
- 3-L'agriculture
- 4-La pêche
- 5-Le commerce des services
- 6-Les questions liées au commerce.

Dans le cadre de ces négociations, le Burundi, conscient des difficultés qu'il risque de rencontrer dans l'application de cet accord à cause du retard qu'il a accusé en matière de développement, a élaboré une stratégie afin de tirer le meilleur profit des avantages que peut lui offrir cet accord.

Ainsi la position du Burundi est que les négociations devraient être menées en respectant les principes suivants :

- L'APE doit être un instrument pour le développement durable ;
- L'APE doit appuyer l'intégration régionale parmi les pays du groupe AFOA et respecter les buts du NEPAD ;
- L'APE doit préserver les avantages pour l'accès au marché de l'UE découlant de l'initiative EBA « tous les produits sauf les armes ».

Il y a lieu de noter que les données sur les échanges commerciaux entre l'UE et les pays de l'AFOA montrent qu'en moyenne 28% des importations des pays de l'AFOA proviennent de l'UE tan disque leurs exportations vers l'UE s'élèvent à 33%. Par contre, les importations de Burundi en provenance de l'UE représentent 31% et les exportations vers l'UE seulement 18%. Ces exportations concernent presque exclusivement le café et le thé.

Parmi les questions clés d'accès au marché de l'UE, il y a lieu de citer tout particulièrement les tarifs douaniers et les mesures SPS.

L'AGOA

Le programme AGOA vise à promouvoir la libéralisation des marchés, élargir le commerce et l'investissement entre les Etats Unis d'Amérique et l'Afrique et faciliter l'intégration de l'Afrique subsaharienne dans l'économie mondiale.

Depuis sa promulgation en 2002, l'AGOA a contribué à stimuler de nouvelles opportunités commerciales pour les pays d'Afrique. Au niveau du COMESA, sur les 19 pays membres, 15 Etats sont déjà bénéficiaires des avantages offerts par le programme de l'AGOA, tandis que le Burundi n'a pas encore été admis car ne remplissant pas les conditions exigées.

I.4.2 Perspectives

- Après la crise, les conditions semblent être réunies pour entreprendre les démarches nécessaires de mise à niveau dans le domaine de la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires;
- Les objectifs de mise à niveau du système sont en parfaite concordance avec les politiques et les programmes des différents départements ministériels d'une part et avec les attentes des opérateurs économiques et des consommateurs;
- Le pays dispose de Potentialités à l'export, d'entrepreneurs dynamiques, de ressources humaines qui moyennant une formation continue peuvent être le moteur du développement;
- Certaines actions sont déjà initiées (ex: projets de textes sur le contrôle alimentaire, développement de la démarche filières) et le présent projet est conçu pour éviter les duplications et développer des synergies, e.a. avec le projet régional EAC de l'ONUDI.

I.4.3 Les projets en cours, traitant de sujets en relation avec la qualité et la sécurité des aliments ou ayant un impact direct ou indirect sur ces questions.

- a- Instauration d'un système de normalisation, assurance de la qualité et certification dans les entreprises exportatrices selon le modèle ISO 9000 ;
 - Il s'agit d'un projet financé par le fond d'affectation spéciale pour le cadre intégré, guichet II (IFTF- windowII), géré par le PNUD et d'un montant de 215.500 dollars US. Le financement vient d'être débloqué après un retard de plus de deux ans par rapport aux échéances fixées préalablement ;
 - L'objectif du projet est d'accroître et diversifier les exportations Burundaises par une politique nationale de promotion des exportations des produits marchands, non traditionnels, basée sur l'instauration d'un système de normalisation, assurance de la qualité et certification dans les entreprises exportatrices.
 - Le projet s'articulera autour des axes suivants :
 - i) La promotion de la qualité par la sensibilisation des responsables des entreprises ;
 - ii) La création des services internes aux entreprises qui seront gérés par les responsables assurance qualité ;
 - iii) L'introduction de la notion de norme dans les entreprises où cela n'existe pas encore ;
 - iv) La formation de responsable assurance qualité ;
 - v) Le développement de l'accès à la documentation et information normative par tous les partenaires.
 - La contrepartie du gouvernement Burundais est le Ministère du commerce et de l'industrie (BBN).
- b- Dans le cadre du guichet II, un autre projet financé par le Centre de Commerce International, avec l'appui du CNUCED/OMC, la Banque Mondiale, le FMI et le PNUD a pour objet le développement des exportations d'huiles essentielles :

Ce projet a pour but d'apporter un appui aux promoteurs privés et aux coopératives selon une démarche intégrée, c'est à dire aider à développer la culture du patchouli et de la citronnelle, financer les équipements d'extraction des huiles essentielles et aider à la recherche des marchés et la commercialisation des produits.

Les résultats escomptés sont d'ordre économique et social. Le projet proposé dans le cadre du STDF viendra en appui à ce genre de programme dans la mesure où ce qui sera visé par le projet STDF est la création des conditions propices pour que les produits en l'occurrence dans notre cas, les huiles essentielles répondent aux spécifications requises en matière de qualité et de sécurité.

- c- L'OMC a financé l'acquisition de quelques ordinateurs pour le compte du ministère du commerce et de l'industrie dans le cadre d'un projet de création d'un centre d'information et de formation sur le commerce international et les règles de l'OMC. Ce projet est actuellement conduit par un consultant, détaché dans le cadre du « Fellowship Programme » par l'institut britannique « Overseas Development Institute ».
- d- Programme pour faciliter la participation des nations africaines aux réunions des organismes qui élaborent des normes SPS (PAN SPSO).
Il s'agit d'une initiative conjointe entre le Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine et l'Union Européenne dont l'objectif spécifique principal est d'appuyer une participation effective des 47 pays ACP africains aux activités de l'OIE, IPPC et du Codex Alimentarius dans les formulations de normes internationales ayant trait à la sûreté des aliments et de règlements relatifs à la santé des animaux et des végétaux.
- e- Enfin, l'ONUDI exécute un projet régional EAC relatif au renforcement des capacités commerciales des filières agro-industrielles pour se conformer et établir la preuve de conformité aux exigences des marchés internationaux. Le présent projet est conçu pour éviter les duplications et développer des synergies.

Ainsi, le projet régional organise une revue de certaines législations mais pas des décrets d'applications. Le projet régional a déjà organisé des formations pour les points d'informations mais des besoins complémentaires ont été mis en évidence. Le projet régional renforce certains laboratoires mais pas ceux ayant trait aux analyses d'huiles essentielles ni des aflatoxines dans les noix. Les services d'inspections sont renforcés mais essentiellement au niveau des laboratoires par le projet régional ; le présent projet va renforcer les aspects liés aux procédures d'inspections et les rendre conforme aux normes internationales.

II -Objectifs visés par le projet

OBJECTIF GLOBAL : Renforcer les capacités du Burundi pour se conformer aux normes SPS et accéder plus facilement aux marchés régionaux et internationaux.

OBJECTIFS SPECIFIQUE : Mise à niveau du système de qualité et de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au regard des normes SPS pour faciliter l'accès des produits Burundais aux marchés.

Le projet aura pour objectif d'améliorer la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires pour les rendre conformes aux normes SPS et contribuer ainsi à renforcer les capacités du Burundi à conserver et/ou conquérir des marchés à l'export et à assurer la qualité et la sécurité des produits destinés au marché local.

Le projet apportera l'appui nécessaire pour la mise à niveau de l'outil législatif, réglementaire et normatif, la formation des cadres du secteur public et privé, et la mise en place d'un cadre approprié pour le partage de l'information, la vulgarisation des systèmes de maîtrise de la qualité et le soutien de l'outil analytique. Le but escompté est de permettre au Burundi

d'accéder plus facilement au marché sous régional du COMESA et à terme aux autres marchés, notamment le marché européen par l'exportation des produits issus de filières identifiées comme à fort potentiel à l'export.

III- Résultats attendus et activités proposées

En synergie avec les programmes existants, et pour que l'objectif spécifique se réalise pendant la durée de l'intervention, il sera nécessaire d'atteindre les résultats intermédiaires suivants :

Résultat n°1 (R1) : Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées ;

Résultat n° 2 (R2) : Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public;

Résultat n° 3 (R3) : Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes de l'OIE, normes de la CIPV);

Résultat n° 4 (R4) : Les organismes en charge du contrôle qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.

Pour pouvoir atteindre ces résultats, **les activités suivantes** devront être menées à bien :

Activités proposées dans le cadre du résultat n°1 Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées

Activité 1.1 (R1A1): Assistance pour l'actualisation de l'arsenal législatif, réglementaire et normatif avec les normes internationales (productions végétales et animales).

L'assistance technique aura pour objectif de permettre au Bureau Burundais de Normalisation (BBN) d'élaborer les textes législatifs et réglementaires suivants :

- Elaborer une loi sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires qui intègre les principes de sûreté des aliments destinés aussi bien à l'export qu'au marché local, la responsabilisation des professionnels à travers l'autocontrôle, la traçabilité des produits, la reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité, etc.
- Harmonisation de la loi sur la normalisation (EAC SQMT act de 2006)
- Elaborer des textes d'application de la loi alimentaire pour les aspects suivants :
 - L'étiquetage ;
 - L'emploi des additifs alimentaires ;
 - Les matériaux au contact des aliments (particulièrement les emballages) ;
 - La durée de validité des produits alimentaires ;
 - Les mécanismes de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité ;
 - La liste des laboratoires habilités à effectuer des analyses pour le compte des administrations de contrôle et des professionnels au titre de l'autocontrôle.
- Elaborer des textes réglementaires et/ ou des normes pour les produits agricoles et alimentaires et prioritairement pour les produits considérés à fort potentiel à l'export.

L'assistance technique permettra également de dynamiser le conseil de la normalisation et du contrôle de la qualité afin d'améliorer les performances du système de normalisation et de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires. :

- Revoir le décret-loi n° 1/17 du 07 mai 1992 portant création du Bureau Burundais de Normalisation (BBN) tel qu'il a été modifié par le décret-loi n° 1/13 du 20 juin 2001 pour clarifier ses attributions en matière de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.
- Revoir le décret-loi n° 1/36 du 13 décembre 1989 portant institution d'un système de normalisation et de contrôle de la qualité pour le mettre en cohérence avec les standards internationaux

L'assistance sera divisée en 2 parties :

- Appui d'un expert international : 60 hommes/jours pour l'élaboration de texte législatifs et réglementaires concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et agricoles ;
- Appui d'un consultant national : 35 hommes/jours pour la mise à niveau des textes institutionnels.

Activité1.2 (R1A2) : Equiper le BBN en matériel informatique et didactique pour les formations

Acquisition de deux ordinateurs dont l'un d'eux est un PC portable, un projecteur vidéo pour le soutien didactique aux formations, une imprimante et un photocopieur.

Activité1.3 (R1A3) : Amélioration de la capacité d'au moins un laboratoire d'analyse et l'accompagner à l'accréditation ISO 17025.

Le but recherché est de doter le pays d'un laboratoire d'analyses alimentaires opérationnel, principalement pour les analyses de qualité d'huiles essentielles et d'aflatoxines pour les noix.

Les étapes suivantes seront menées :

- Etude des capacités actuelles des laboratoires et de leurs besoins pour effectuer des analyses d'huiles essentielles et d'aflatoxines sur les noix+ accréditation de laboratoires : expert international et choix du laboratoire à appuyer ;
- Spécification du matériel nécessaire ;
- Achat du matériel, des standards, et de la littérature nécessaire ;
- Provision pour l'étalonnage et pour l'appui à la rédaction des manuels de qualité et de procédure ;
- Appui au personnel pour les techniques d'analyses et aux spécifications techniques de la norme ISO 17025;
- Appui au management afin de respecter les 15 prescriptions de la norme ISO 17025 :2005 concernant la gestion du laboratoire.

Activités proposées dans le cadre du résultat n°2 Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public.

Activité n°2.1 (R2A1) : Appui à la rédaction de procédures pour la transposition et l'adoption de normes internationales et formation sur le tas du BNN à la transposition de normes internationales.

Organiser des sessions de formation pour le personnel du BBN sur la normalisation et l'harmonisation des normes nationales avec les normes internationales.

Ces formations seront dispensées par un expert international qui appuiera la rédaction des procédures et suivra le processus de transposition d'une norme internationale, assurant une formation sur le tas en même temps qu'une vérification de l'application des procédures établies.

Activité n°2.2 (R2A2) : Prise en charge d'abonnements aux organismes internationaux (ISO, CEN, CENELEC) et mise à disposition de normes.

Le BNN continuera d'être membre de l'ISO et cela lui permettra de bénéficier d'une réduction sur l'achat des normes indispensables pour la rédaction des guides d'applications au bénéfice du secteur privé.

Activité n° 2.3 (R2A3) : Introduction au développement d'une marque qualité nationale basée sur les normes internationales.

Un expert international va organiser une formation relative à la création d'une marque qualité nationale et appuiera la rédaction des procédures qui y sont liées. La marque qualité nationale servira de vitrine de la qualité des productions burundaises et s'appuiera sur les normes internationales.

Activité n° 2.4 (R2A4) : Appui au centre d'information SPS pour la collecte et la transmission des informations.

Des formations complémentaires seront délivrées afin que les différents éléments du centre d'information SPS puissent collaborer, traiter efficacement l'information et être utile au secteur privé du pays.

Activités proposées dans le cadre du résultat n°3 Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes de l'OIE, normes de la CIPV)

Activité n°3.1 (R3A1) : Elaboration et duplication de matériel de sensibilisation et d'information sur les normes internationales se rapportant à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et sur les différents systèmes de gestion de la qualité au niveau des entreprises.

Appui technique d'un consultant international (20 hommes/jour) pour appuyer l'élaboration locale de guides de bonnes pratiques de production, de fabrication et d'hygiène, adaptés pour les secteurs d'activité à fort potentiel à l'export. Ces guides seront multipliés et diffusés auprès des professionnels concernés.

Activité n° 3.2 (R3A2) : Assistance pour l'organisation de séminaires nationaux (3 jours) pour sensibiliser les acteurs des filières à fort potentiel à l'export ainsi que les fonctionnaires intéressés par les normes SPS et autres normes internationales

Assistance pour l'organisation de séminaires nationaux sur la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires au Burundi et l'harmonisation des normes nationales avec les normes SPS. Deux séminaires seront spécifiques aux filières.

L'intervention mettra à la disposition du projet :

- 1-Une dotation pour les frais d'organisation ;
- 2-Deux experts internationaux pour animer le séminaire

Activités proposées dans le cadre du résultat n°4 Les organismes en charge de l'inspection qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.

Activité n° 4.1 (R4A1) : Analyse du cadre législatif existant, des besoins exprimés par le secteur privé et des capacités actuelles de ces services

Un consultant international réalisera une analyse des besoins exprimés par les acteurs du secteur privé en relation avec les inspections menées. Il analysera la situation existante et formulera des propositions de modification afin que le Burundi puisse envisager de disposer d'un service d'inspection qui puisse être reconnu comme transparent, efficace, et utile aux exportateurs et à la population.

Activité 4.2 (R4A2) : Formation des cadres des services d'inspection selon la norme ISO 17020 et appui à l'adaptation des procédures.

Un expert international va former les cadres des services d'inspection et entamer avec eux la transformation de leurs procédures.

IV -Partenaires impliqués

Quatre partenaires sont concernées par les questions de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires :

- 1- Les structures administratives exerçant des attributions dans le domaine de la normalisation et du contrôle de la qualité et dans le domaine des analyses alimentaires. Au Burundi c'est le Bureau Burundais de normalisation (BBN) qui est en charge de la normalisation.
- 2- Les structures administratives chargées de l'inspection sanitaire.
- 3- Le secteur privé : Tous les professionnels sont concernés par cette question, néanmoins les opérateurs au niveau des filières à fort potentiel à l'export montrent un intérêt plus significatif par rapport à la normalisation et le rapprochement des normes nationales avec les normes internationales. Il s'agit plus particulièrement de certaines filières traditionnelles comme le café et le thé et certaines nouvelles filières en expansion telles que la filière des huiles essentielles, la filière de l'huile d'avocat, la filière du fruit Macadamia, etc.
- 4- Les associations de défense des consommateurs : il existe au Burundi une seule association qui a été impliquée dans toutes les phases de la présente étude, diagnostic et atelier de validation c'est l'association ABUCO

V -Raisons de l'appui de l'ONUDI

Afin d'assurer la réussite au projet, les institutions internationales représentées au Burundi ont été informées et sensibilisées pour apporter leur appui au financement et à la mise en œuvre éventuelle du projet une fois approuvé. Il s'agit de la Banque Mondiale, le PNUD, la FAO et l'OMS. Une étroite collaboration sera entretenue avec le projet régional EAC de l'ONUDI.

Le savoir-faire de l'ONUDI dans le domaine de la mise à niveau des systèmes qualités est reconnu internationalement et ses compétences en gestion de projet en font un partenaire de choix. Le projet régional EAC de l'ONUDI a mis en place au Burundi une cellule de gestion qui collabore avec les autres pays au sein de l'EAC. Les activités proposées par ce projet répondent à des besoins complémentaires identifiés lors de la mise en place des

activités entreprises par le projet régional. L'ONUDI bénéficie donc d'une vue d'ensemble pragmatique des challenges à relever et son appui permettra le développement du système qualité burundais d'une façon intégrée.

V -Hypothèses pour l'atteinte des objectifs du projet

La réussite du projet et l'atteinte des objectifs fixés requiert la réunion des conditions suivantes :

- i) L'engagement de toutes les parties concernées, secteur public et secteur privé ;
- ii) Le renforcement des moyens du BBN en ressources humaines et financières à la mesure des missions qui lui sont confiées et des défis dictés par la libéralisation des échanges commerciaux et la nécessité de la mise à niveau du système par rapport aux standards internationaux ;
- iii) L'aboutissement dans des délais raisonnables des projets de textes législatifs et réglementaires qui seraient élaborés ;
- iv) L'activation de la procédure d'homologation des normes;
- v) La mise en place de la cellule de gestion et d'un comité de pilotage et de suivi impliquant toutes les parties qui seraient concernées par le projet.

VI- Zone d'intervention

La zone d'intervention sera constituée de la capitale Bujumbura, ses proches environs et des points d'inspection.

VII- Impact du projet

Le projet doit aider à améliorer la qualité et la sécurité sanitaires des aliments, produits au Burundi et destinés aussi bien à l'export qu'au marché local et rendre performant le contrôle et la certification de ces produits y compris à l'importation, cela devrait à terme rendre les produits plus compétitifs, conformes aux normes internationales, et donc permettre au pays de mieux accéder aux marchés régionaux et ensuite aux marchés internationaux - notamment ceux de l'Europe et des USA. Cet objectif serait atteint par la contribution du projet à 1) renforcer le système national de contrôle de la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires ; 2) renforcer les compétences des cadres aussi bien de l'administration que du privé ; 3) apporter un soutien aux professionnels pour leur permettre de se familiariser avec les normes SPS ; et 4) renforcer les structures d'inspection.

VIII- Indicateurs de résultat

Objectifs/résultats	Indicateurs de réalisation	Moyens de vérification
Objectif global : renforcement des capacités du Burundi dans le domaine du commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles réguliers démontrent que les produits sont de plus en plus conformes aux normes SPS - Augmentation significative des exportations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du BBN - Rapports du Ministère chargé du Commerce - Rapports des organisations internationales
Objectif spécifique : Amélioration de la qualité et la sécurité des produits agricoles et alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de non-conformité des produits et le nombre de plaintes des clients nationaux et internationaux diminuent régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports du BBN - Rapports des audits externes
R1 Résultat : Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> - Textes légaux et décrets d'application. - Texte de création du conseil de normalisation révisé - Equipement du BNN fonctionnel - Matériel de laboratoire en fonction, niveau de formation, manuels qualité et de procédure 	<ul style="list-style-type: none"> - Les textes proposés sont disponibles. - Texte disponible - Equipement en fonction - Le matériel et les manuels sont disponibles, les analyses sont faites.
R2 Résultat : Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public.	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de normalisation sont revues - Au mois cinq normes internationales sont transposées - Les abonnements sont payés et les normes existent. - La formation est dispensée et les procédures relatives à la marque qualité sont rédigées - Les informations SPS sont collectées et transmises 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures existent et sont disponibles - Les normes sont disponibles - Les normes sont disponibles - Les procédures sont disponibles - Les informations sont disponibles

<p>R3 Résultat n° 3 : Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes de l'OIE, normes de la CIPV).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les guides d'application des normes sont rédigés et mis à disposition des acteurs des filières concernées - Les acteurs sont sensibilisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les guides d'application sont disponibles auprès des acteurs - Rapport de séminaires et connaissance des acteurs nationaux.
<p>R4 Résultat n° 4 : Les organismes en charge de l'inspection qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une proposition de réforme est proposée si cela s'avère nécessaire - Les procédures sont conformes à la norme - Le management est formé et les normes internationales sont prises en compte lors des inspections. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse est disponible ainsi que la proposition de réforme - Les procédures sont disponibles - Rapport de formation - Rapport d'inspection

IX- Synthèse budgétaire du Projet relatif à la mise à niveau du système de qualité et de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au regard des normes SPS » : Voir tableau I

X- Estimation de l'enveloppe budgétaire nécessaire pour la réalisation du projet présentée par type de prestation (expertise, équipements, formation) : voir tableau II

XI- Cadre logique d'intervention : voir tableau III

XII- Programmation prévisionnelle des activités sur la période du projet : voir tableau IV

XIII- Lignes budgétaires ONUDI : voir tableau V

TABLEAU I
Synthèse budgétaire : Projet « Mise à niveau du système de qualité et de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au regard des normes SPS »

Pays : BURUNDI
Durée : 24 mois
Monnaie : \$ USA

Activités	Montant en \$ USA
Résultat 1 : Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées	
R1A1 : Assistance pour l'actualisation de l'arsenal législatif, des règlements d'application et du système normatif au regard des normes internationales (production végétale et animale). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui d'un expert international : 60 hommes/jours pour l'élaboration de texte législatifs et réglementaires concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et agricoles ; • Appui d'un consultant national : 35 hommes/jours pour la mise à niveau des textes institutionnels et la dynamisation du conseil de normalisation et de contrôle de la qualité.. 	<p>53 000</p> <p>11 000</p>
R1A2 : Equiper le BBN en matériel informatique et didactique pour les formations	10 000
R1A3 : Améliorer les capacités d'au moins un laboratoire d'analyses et l'accompagner à l'accréditation ISO 17025.	107 000
Sous-total R1	181 000
Résultat 2 : Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public	
R2A1 : Appui à la rédaction de procédures pour la transposition et l'adoption de normes internationales et formation sur le tas du BNN à la transposition de normes internationales.	30 000
R2A2 : Prise en charge d'abonnements aux organismes internationaux (ISO, CEN, CENELEC) et mise à disposition de normes	20 000
R2A3 : Introduction au développement d'une marque qualité nationale basée sur les normes internationales	16 000
R2A4 : Appui au centre d'information SPS pour la collecte et la transmission des informations.	20 000
Sous-total R2	86 000

Résultat 3: Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes OIE, normes de la CIPV)	
R3A1 : Elaboration et duplication de matériel de sensibilisation et d'information sur les normes internationales se rapportant à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et sur les différents systèmes de gestion de la qualité au niveau des entreprises.	50 500
R3A2 : Assistance pour l'organisation d'un séminaire national	
• Frais d'organisation du séminaire	9 000
• Appui de deux experts internationaux (14h /j)	16 500
Sous-total R3	76 000
Résultat 4 : Les organismes en charge de l'inspection qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.	
R4A1 : Analyse du cadre législatif existant, des besoins exprimés par le secteur privé et des capacités actuelles de ces services	24 000
R4A2 : Formation des cadres des services d'inspection selon la norme ISO 17020 et appui à l'adaptation des procédures.	17 500
Sous-total R4	41 500
Coordination	
Salaire ½ temps pour un coordinateur national : 1 000 x 24 mois	24 000
Project Management (CTA part-time)	27 900
Téléphonie/ fax/ internet	8 000
Mission de supervision et évaluation	22 000
Sous total Coordination	81 900
Total	466 400
Imprévus (10% de l'estimation budgétaire)	46 640
Total Activités	513 040
Coûts administratifs (12%)	61 565
Total général du projet arrondi à	574 605

R : résultat
A : Activité

TABLEAU II : Estimation de l'enveloppe budgétaire par type de prestation

Titre du projet :

Mise à niveau du système de qualité et de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au regard des normes SPS pour faciliter l'accès des produits Burundais aux marchés

Pays : BURUNDI

Durée : 24 mois

Monnaie : dollars USA

	Timing Quadrimestre	Besoins en expertise		Besoins en équipements	Formation à l'étranger	montant en \$
		Expertise nationale en h/	Expertise internationale en h/j			
Résult1	Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées					
R1A1	Expert international (60 h/j)	Q1-Q2		60		53 000
	Consultant local (20h/j)	Q1	35			11 000
R1A2	Equipement en matériel informatique et didactique	Q1		2 PC, imprimante, data projecteur, photocopieur		10 000
	Equipement en matériel de laboratoire	Q2		matériel de labo		80 000
R1A4	Formations	Q1, Q5,Q8		24		27 000
Sous total R1						181 000
Résult 2	Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public					
R2A1	Experts internationaux	Q2		30		30 000
R2A2	Abonnements	Q1, Q5			Abonnements	20 000
R2A3	Consultant international	Q6		15	Petit matériel	16 000
R2A4	Appui au centre SPS	Q2		20		20 000
Sous-total R2						86 000

Résult 3	Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes OIE, normes de la CIPV)						
R3A1	Appui exp. Int	Q3		20			10 000
	Sous-contrat local	Q3			Sous-contrat		20 500
	Impression	Q5					20 000
R3A2	Séminaires	Q7			Frais organisation		9 000
	Experts internationaux	Q7		14			16 500
Sous total R3							76 000
Résult 4	Les organismes en charge de l'inspection qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.						
R4A1	Expert international	Q5		22			24 000
R4A2	Expert International	Q6		15			17 500
Sous total R4							41 500
Coordination							
	Coordonnateur national du projet ½ temps	Q1-Q8					24 000
	Project Management (CTA part-time)	Q1-Q8					27 900
	Téléphonie/ fax/ internet	Q1-Q8					8 000
	Mission de supervision et évaluation	Q1-Q8					22 000
Sous total R4							81 900
Total							466 400
Imprévus (10%)							46 640
Total Activités							513 040
Coûts administratifs (13%)							66 695
Total général du projet arrondi							579 735

TABLEAU III Cadre logique d'intervention

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions
Impacts et objectifs de développement	Renforcer les capacités du Burundi pour se conformer aux normes SPS et accéder plus facilement aux marchés régionaux et internationaux.	- Le contrôle permanent effectué sur les produits burundais démontre qu'ils sont conformes aux exigences SPS. - Augmentation significative des exportations.	- Rapports du BBN - Rapports du ministère en charge du commerce - Rapports des organisations internationales	
Objectif immédiat:	Mise à niveau du système qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au Burundi, au regard des normes SPS	- Diminution des plaintes relatives à des produits non conformes qui sont exportés	- Rapports du BNN; - Rapports d'auditeurs externes.	Le climat politique et social permet d'envisager les changements proposés.
Résultats et activités	Résultat 1: Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées. R 1. Activité 1: Assistance à l'actualisation de l'arsenal législatif, des règlements d'application et du système normatif au regard des normes internationales (productions végétales et animales).	- Textes légaux et décrets d'application. - Texte de création du conseil de normalisation révisé - Equipement du BNN	- Les textes proposés sont disponibles. - Equipement en fonction	Intérêt des acteurs à participer à l'amélioration du système

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions
	<p>R 1. Activité 2 : Equiper le BNN en matériel informatique et didactique pour les formations.</p> <p>R 1. Activité 3 : Améliorer les capacités d'au moins un laboratoire d'analyses et l'accompagner à l'accréditation ISO 17025.</p> <p>Résultat 2 : Des compétences techniques sont acquises en matière de qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires par les cadres du secteur public.</p> <p>R 2. Activité 1 : Appui à la rédaction de procédures pour la transposition et l'adoption de normes internationales et formation sur le tas du BNN à la transposition de normes internationales.</p> <p>R 2. Activité 2 : Prise en charge d'abonnements aux organismes internationaux (ISO, CEN, CENELEC) et mise à disposition de normes.</p>	<p>fonctionnel</p> <p>- Matériel de laboratoire en fonction, niveau de formation, manuels qualité et de procédure</p> <p>- Les procédures sont revues</p> <p>- Au mois cinq normes internationales sont transposées</p> <p>- Les abonnements sont payés et les normes existent.</p>	<p>- Le matériel et les manuels sont disponibles, les analyses sont faites.</p> <p>- Les procédures existent et sont disponibles</p> <p>- Les normes sont disponibles</p> <p>- Les normes sont disponibles</p> <p>- Les procédures sont</p>	<p>Intérêt des acteurs publics à participer à se former et à diffuser l'information</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions
	<p>R 2. Activité 3 : Introduction au développement d'une marque qualité nationale basée sur les normes internationales.</p> <p>R 2 Activité 4 : Appui au centre d'information SPS quant à la collecte et à la transmission des informations.</p> <p>Résultat 3 : Les professionnels opérant au niveau des filières à fort potentiel à l'export sont sensibilisés (normes SPS, normes du Codex Alimentarius, normes de l'OIE, normes de la CIPV)</p> <p>R 3. Activité 1 : Elaboration et duplication de matériel de sensibilisation et d'information sur les normes internationales se rapportant à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et sur les différents systèmes de gestion de la qualité au niveau des entreprises.</p>	<p>- La formation est dispensée et les procédures sont rédigées</p> <p>- Les informations sont collectées et transmises</p> <p>- Les manuels sont rédigés et mis à disposition des acteurs des filières concernées</p> <p>- Les acteurs sont sensibilisés</p>	<p>disponibles</p> <p>- Les informations sont disponibles</p> <p>- Les manuels sont disponibles auprès des acteurs</p> <p>- Rapport de séminaires et connaissance des acteurs nationaux.</p>	<p>Volonté du secteur privé à intégrer les normes internationales dans leurs pratiques journalières</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Suppositions
	<p>R 3 Activité 2 : Assistance à l'organisation de séminaires nationaux (3 jours) pour sensibiliser les acteurs des filières à fort potentiel à l'export ainsi que les fonctionnaires intéressés par les normes SPS et autres normes internationales.</p> <p>Résultat 4 : Les organismes en charge du contrôle qualité et de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcés.</p> <p>R 4. Activité 1 : Analyse du cadre législatif existant, des besoins exprimés par le secteur privé et des capacités actuelles de ces services.</p> <p>R4. Activité 2 : Formation des cadres de ces services d'inspection selon la norme ISO 17020 et appui à l'adaptation des procédures.</p>	<p>- Une proposition de réforme est proposée si cela s'avère nécessaire</p> <p>- Les procédures sont conformes à la norme</p>	<p>- L'analyse est disponible ainsi que la proposition de réforme</p> <p>- Les procédures sont disponibles</p>	<p>Volonté des organismes d'inspection à opérer dans la transparence et selon les normes internationales.</p>

TABLEAU IV : Programmation prévisionnelle des activités sur la période du projet : voir

		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Résultat1	Les capacités du système national de contrôle de la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires sont renforcées								
R1A1		■	■						
R1A2		■							
R1A3		■	■	■	■	■	■	■	■
Résultat 2	Compétences secteur public								
R2A1			■						
R2A2		■				■			
R2A3							■		
R2A4			■						
Résultat 3	Sensibilisation des professionnels								
R3A1				■	■	■			
R3A2								■	
Résultat 4	Renforcement des organismes d’inspection								
R4A1						■	■	■	■
R4A2						■	■	■	■
Coordination									
		■	■	■	■	■	■	■	■

TABLEAU V : Lignes budgétaires ONUDI

Lignes Budget. ONUDI	Dénomination	Montant USD
11-50	Expert international	210, 000
15-00	Location voiture	10, 000
16-00	Missions de supervision	22, 000
17-50	Expert national	35, 000
21-00	Sous-contrat	20, 500
33-00	Organisation séminaires	24, 900
45-00	Equipements	96, 000
51-00	Abonnements, impressions, tel/fax, imprévus	94, 400